

Délibération du conseil de PAYS SEGALI COMMUNAUTE

Séance du 04 avril 2024

Le quatre avril deux mille vingt-quatre à vingt heures trente à la mairie de Baraqueville, le conseil de Pays Ségali Communauté convoqué le 29 mars 2024, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement sous la présidence de Madame CLEMENT Karine, Présidente.

Membres 43	Etaients présents : ALCOUFFE Patrick, ARTUS Michel, AT André, BARBEZANGE Jacques, BAUGUIL William, BERNARDI Christine, BORIES André, BOUSQUET Pierre, CALMELS Bernard, CARRIERE François, CAZALS Bernard, CAZALS Claude, CHINCHOLLE Franck, CLEMENT Karine, COSTES Michel, DOUZIECH Olivier, ESPIE Gabriel, FABRE Jean-Marc, FRAYSSE Julien, GARRIGUES Severine, GINISTY Suzanne, LAUR Patricia, MAZARS David, PANIS Didier, POMIE Alain, RAUZY Christophe, RIGAL Damien, SERGES GARCIA Dorothee, TARROUX Jean-Luc, TROUCHE Anne, VABRE François, VERNHES Nadine, VIALETTES Jacky,
Présents 33	
Dont 1 suppléant et 6 procurations	Absents excusés : BESOMBES Yvon (procuration donnée à TARROUX JL), FRAYSSINHES Patrick (procuration donnée à MAZARS D), MAUREL Jacques, GREZES-BESSET Jean-Louis, LACHET Jean (Suppléant présent PANIS D.), MAZARS Jean-Pierre (procuration donnée à RIGAL D), MOUYSSSET René, SUDRES Vincent (procuration donnée à TROUCHE A.), VABRE Philippe (procuration donnée à CALMELS B), WOROU Simon (procuration donnée à POMIE A.).
	Absents excusés JAAFAR Thomas.
	Secrétaire de séance : Monsieur VIALETTES Jacky

Délibération n° 20240404-10

OBJET : Approbation de la modification simplifiée du PLU de la commune de Baraqueville

- Vu** les articles L.153-36 et suivants, L.153-45 et suivants du Code de l'Urbanisme ;
- Vu** la délibération du Conseil municipal de Baraqueville en date du 28 octobre 2005 approuvant le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Baraqueville ;
- Vu** la délibération du Conseil municipal de Baraqueville en date du 15 décembre 2008 approuvant la modification n°1 du PLU de la commune de Baraqueville ;
- Vu** la délibération du Conseil municipal de Baraqueville en date du 09 juin 2011 approuvant la révision simplifiée n°1 du PLU de la commune de Baraqueville ;
- Vu** la délibération du Conseil municipal de Baraqueville en date du 04 juillet 2012 approuvant la modification simplifiée n°1 du PLU de la commune de Baraqueville ;
- Vu** la délibération du Conseil municipal de Baraqueville en date du 31 mai 2013 approuvant la révision allégée n°1 du PLU de la commune de Baraqueville ;
- Vu** la délibération du Conseil municipal de Baraqueville en date du 18 décembre 2013 approuvant la modification simplifiée n°2 du PLU de la commune de Baraqueville ;
- Vu** l'arrêté préfectoral n°12-2026-11-02-004 du 2 novembre 2016 portant création de la Communauté de Communes Pays Ségali à compter du 1^{er} janvier 2017, portant mention de la compétence « plan local d'urbanisme, document en tenant lieu et carte communale » ;
- Vu** la délibération du Conseil communautaire de Pays Ségali en date du 26 novembre 2018 approuvant la modification simplifiée n°3 du PLU de la commune de Baraqueville ;
- Vu** la délibération du Conseil communautaire de Pays Ségali en date du 11 octobre 2022 approuvant la modification n°2 du PLU de la commune de Baraqueville ;
- Vu** l'arrêté communautaire n°23-10-PLUBRQ en date du 20 octobre 2023 ayant prescrit la modification simplifiée n°4 du PLU de Baraqueville ;
- Vu** la délibération du Conseil communautaire de Pays Ségali en date du 16 janvier 2024 fixant les modalités de mise à disposition du dossier de modification n°4 du PLU de Baraqueville et validant la décision de non-réalisation d'une évaluation environnementale ;
- Vu** l'absence d'avis défavorable émis par les personnes publiques associées suite à la notification et leur intégration dans le dossier mis à disposition ;
- Vu** les registres et le dossier de modification simplifiée n°4 mis à disposition du public à la mairie de Baraqueville du 1^{er} février 2024 au 04 mars inclus, ainsi que sur le site internet de la Communauté de Communes à l'adresse : <https://www.payssegali.fr/> ;

Accusé de réception en préfecture
012-200068831-20240404-20240404_10-DE
Reçu le 12/04/2024

Considérant que les avis des Personnes Publiques Associées n'engendrent pas de modifications significatives du dossier ; si ce n'est, conformément à l'avis émis par le PETR du Centre-Ouest Aveyron, des compléments apportés aux justifications du projet ;

Considérant qu'aucune observation n'a été émise durant la mise à disposition du dossier au public ;

Considérant que le dossier est prêt à être approuvé ;

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés :

1. approuve la modification simplifiée n°4 du PLU de Baraqueville, dont l'objet est la suppression de l'emplacement réservé n°15 ;
2. autorise Madame la Présidente à poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Conformément aux articles R.153-20 et R153-21 du code de l'urbanisme, la présente délibération fera l'objet des mesures de publicité suivantes :

- Publicité réglementaire au siège de la Communauté de Communes et en mairies de Baraqueville et Camboulazet durant un mois ;
- Mention de cet affichage sera, en outre, insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le Département.

La présente délibération ne sera exécutoire qu'à compter de sa réception en Préfecture et de l'accomplissement de l'ensemble des mesures de publicité.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire par publication et envoi à la Préfecture

Pour extrait conforme,
La Présidente Karine CLEMENT

Acte dématérialisé